

Bulle, rue de Gruyères.

neipp

out consommateur

et couverture Bulle.

Couverture en tous genres.

au, plomberie, etc. Prix modérés.

gent et or.

MORAT

et liqueurs fines.

vins d'Arbois.

35 cent. le litre.

BRERIE

de Vevey, Bulle.

ports, fourneaux, portails, etc. MODÉRÉS

à des prix très avantageux.

ÉRISON.

tion, que par votre traitement complètement guéri de ma passion perdue le goût de boire, ma santé et reconnaissance que j'éprouve au sujet de détails sur ma guérison... Pour le syndic, Wolfenschiessen, Kirchstrasse 405, Glaris.

bourg, à Guin,

année), se charge de la prompte exécution des courantes (couleur blanche)

es. papées. èces. ensions. e de grandeurs courantes.

son à la plus haute température et de la plus grande

de Fribourg, à Guin.

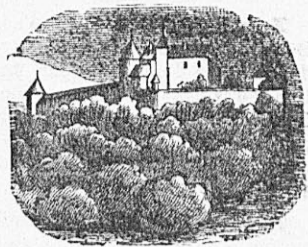
rine.

de 10 ans, a été guéri d'une fatigues nous avez indiquée par correspondance, ainsi je tiens à venir vous remercier. Neuchâtel, le 8 décembre 1896. Authenticité de la signature ci-dessus. Ponts-Martel, le 8 décembre 1896. Adresse: Polyclinique privée, Kirch-

CHOCOLAT SUCHARD CAO SOLUBLE EXCELLENTE QUALITÉ PRIX MODÉRÉS SE TROUVE PARTOUT



# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse... 1 an, Fr. 2 50 ... 6 mois, > 2 50 ... 1 an, Fr. 9 ... 6 mois, > 5 — payable d'avance. Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DEMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>25</sup> 8<sup>40</sup> — Bulle, arr. 8<sup>07</sup> 1<sup>37</sup> 4<sup>43</sup> 10<sup>52</sup>

Prix des annonces et réclames : Annonces : Canton, 10 c., Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames : 80 c. la ligne. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

Bulle, le 25 novembre 1898.

## Opposition et obstruction.

I faut être de son siècle et marcher avec les idées de son temps, pour autant que ces idées ne soient pas subversives et contraires aux vrais intérêts du pays.

Notre Suisse, malgré l'exigüité de son territoire, tient une place remarquable parmi les Etats européens dans la solution des grandes questions qui captivent aujourd'hui l'attention des législateurs.

Nous ne voudrions pas avancer, cependant, que les magistrats qui siègent à Berne soient tous des génies supérieurs, des juristes infailibles en ce qui concerne l'administration intérieure. L'adulation et les encensements ne conviennent guère à nos habitudes profondément démocratiques, mais, par contre, nous savons et nous sommes pleinement convaincus que nos autorités fédérales s'occupent avant tout du progrès matériel et moral du pays; que les projets de loi sont mûrement discutés par des hommes compétents et honnêtes, et pourtant, chose triste à constater, notre gouvernement, par système et parti pris, est là, le premier, à lever le drapeau de l'obstruction, chaque fois qu'une loi nouvelle est soumise à la sanction du peuple.

Au nom de la religion et d'un fédéralisme hors de saison, les feuilles officieuses du canton ont attendu le dernier moment pour jeter le masque et anathématiser l'unification du droit suisse. Les articles qui ont paru dans la Liberté, combattant cette importante réforme, étaient dépourvus de l'argumentation solide qui défend une bonne cause, et ce n'est que grâce à d'habiles tours de force, en sortant de la question, que l'on a ainsi déplacé l'opinion de la majorité des électeurs fribourgeois.

Pour réveiller les passions confessionnelles, on a fait intervenir le recours de la communauté vieille-catholique de St-Gall, comme si cet argument prouvait quelque chose en pour ou en contre de l'unification.

Encore une fois, n'est-il pas triste et éccourant, pour nous, citoyens indépendants, de voir que nos

hommes d'Etat sont à la remorque d'une coterie intransigeante et fanatique qui combat, par système, tout ce qui vient de Berne. On fausse ainsi l'esprit de nos populations, et Berne leur apparaît dans un lointain fantastique, peuplé d'ogres, toujours prêts à dévorer des catholiques.

Grâce à cette opposition systématique, beaucoup de nos campagnards sont inébranlablement convaincus que de Berne vient tout le mal.

En parlant ainsi, nous n'exagérons pas. Ce sont des feuilles, soi-disant bien pensantes, qui entretiennent soigneusement chez nous cet esprit d'hostilité, et c'est pourtant une ligne de conduite diamétralement opposée à celle que Léon XIII recommandait naguère aux catholiques français.

Nous comprendrions une levée de boucliers quand les sentiments religieux des catholiques se trouveraient en butte à d'injustes vexations. Heureusement, ce n'est plus le cas aujourd'hui, que des idées plus larges, plus libérales, dont le regretté Louis Ruchonnet fut le promoteur, font place, peu à peu, aux questions irritantes de jadis.

Et quand une ère d'apaisement s'annonce, pourquoi faut-il que les journaux bernois s'ingénient à tout propos et hors de propos à réveiller les haines mal endormies, au lieu de mettre franchement la main à l'œuvre de pacification, pour le plus grand bien de tous, parmi les enfants d'une même patrie?

## CONFÉDÉRATION SUISSE

Ecoles. — La commission chargée de donner un préavis sur les projets d'une loi fédérale relative à la subvention de la Confédération à l'école primaire a terminé ses délibérations vendredi à midi.

M. le conseiller fédéral Lachenal présidait. La commission est revenue sur sa décision relative au mode de répartition de la subvention fédérale et a abandonné la division des cantons en trois catégories (suivant le projet Schenk). La répartition aurait donc lieu d'après le chiffre de la popu-

lation, et des subsides complémentaires seraient accordés aux contrées qui ont à lutter contre des circonstances locales difficiles. Le chapitre du contrôle a été approuvé à l'unanimité, suivant le projet des directeurs cantonaux, avec quelques modifications proposées par M. Curti. En conséquence, les cantons auront chaque année à présenter au Conseil fédéral un exposé général de leurs dépenses scolaires pour l'année suivante. Les comptes sur l'emploi de la subvention fédérale seront soumis à la ratification du Conseil fédéral sous réserve du droit de recours.

La commission a finalement résolu d'une manière affirmative, par 8 voix contre 2, la question de la constitutionnalité d'une loi fédérale de ce genre. Se basant sur les propositions de la commission, le département fédéral de l'intérieur va élaborer maintenant un projet définitif, qui sera soumis au Conseil fédéral. Il est probable que ce projet pourra être soumis à l'Assemblée fédérale dans la session de décembre.

Timbres-poste. — Le congrès postal universel de Washington, afin de faciliter le contrôle des employés, a décidé d'unifier autant que possible la couleur des timbres des différentes valeurs. Ainsi, à l'avenir, les timbres de 5 centimes devront être verts, dans tous les Etats de l'Union, ceux de 10 rouges, ceux de 25 bleu foncé. La Suisse se verra donc obligée d'ici à peu de temps de changer la nuance des estampilles de 5, 25 et 50 centimes.

L'affaire Simen-Decurtins. — Le Dovere écrit que M. le conseiller aux Etats Simen a décliné la compétence des tribunaux bâlois devant lesquels M. Decurtins prétendait le traduire, comme auteur de la déclaration, reproduite dans les Basler Nachrichten, qui le traitait de lâche et de calomniateur. M. Simen a publié sa lettre dans le Bund de Berne; il en accepte la pleine responsabilité devant les tribunaux bernois. Mais M. Decurtins ne veut pas de Berne, probablement parce que le procès irait là devant le jury.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 32

## Madame Bicyclette.

PAR AUGUSTE GEOFFROY

— Oh, là, là, malheur! Non, c'est rien rigolo!... Eh bien, si le brigadier savait que je le lampe son eau-de-vie de prunes, il en ferait une de gueule!... Non, c'est trop farce! — Tout ça ne nous dit pas votre histoire! — Voilà, voilà, voilà!... Donc j'étais dans un triage à examiner des passées de sangliers quand j'ai eu une de ces venettes comme il n'en faudrait pas beaucoup pour démonter un homme... On galopait, on galopait, et ça venait sur moi... J'ai cru que ces gredins de gendarmes me fichaient la chasse, et je me suis jeté à plat ventre dans les épines... Mais c'étaient pas les cognards, c'étaient... Hum, hum, hum, tiens, j'ai attrapé un rhume, moi, en patageant pour venir ici... Hum, hum, hum!... Oh, merci, merci, mamzelle Naïs, une seconde tournée me fera du bien... Fameux tout de même, le kirsch, l'eau-de-vie aux Bertrand, fameux! Je disais donc que ce n'étaient pas les cognards, mais les gens du château de Lucival, en bande... C'est-à-dire, non, pas en bande; on avait laissé de côté le domestique qui n'est arrivé qu'après, afin de pouvoir... — De pouvoir quoi? — Faire du sentiment... Hé, hé, hé!... Faire du sentiment!... — Qui? — Eh bien, la belle dame et le marchef!... Qui que ça serait donc?... Hé, hé, hé!

— Vous m'agacez avec vos ricanelements et vos lenteurs... Racontez ce que vous avez vu et puis que ça finisse, ou alors je vais me coucher, moi, et je vous flanque à la

porte... Pour l'importance que ça a, toutes vos balivernes! — Minute, minute, vous emballez pas, mamzelle Naïs... Donc ils se tenaient par la taille, ils s'embrassaient, il... — Comment ça? Ils n'étaient donc plus à cheval?... Vous disiez que les chevaux galopaient tout à l'heure? — Si, si, à cheval, mais les chevaux rapprochés tout contre... Même que la dame était comme pâmée et qu'elle se renversait sur son cheval... Hé, hé, hé! — Ah, ha, ha, vous avez vu ça, vous? — Comme je vous vois!... Et ça n'est pas fini, ah, mais non!... Hum, hum, hum, satané rhume, va, qui m'empêche de raconter aussi bien que je le voudrais!... Merci, merci, merci, oh, il y en a trop, enfin ça se boira tout de même... — Voyons, continuez, vous avez en raison de venir, c'est intéressant! — Quand je vous le disais!... Et puis que vous n'auriez pas pu savoir ça par le domestique anglais parce qu'il ne l'a pas vu, on l'avait laissé à un kilomètre, exprès sans doute... Donc ils étaient dans les bras l'un de l'autre et ils... se promettaient le mariage... — Ils se promettaient le mariage? — Comme j'ai l'honneur de vous le dire!... Ah, c'est un malin le marchef, il va mettre la main sur le magot!... Elle en a l'air folle, la petite dame, folle à lier... Quant à lui, je sais pas, il jone peut-être la comédie par rapport à la monnaie; car... elle est pas belle, une poire blette, la petite dame, une figure de carême, une tête de pierrot... Je l'aimerais pas, moi que de lui... A la bonne heure vous, mamzelle Naïs, une fille qui a de l'étoffe et des conlens merveilleux, pour vous on ferait les quatre cent dix-neuf coups!... Enfin, quoi, tous les goûts sont dans la nature!... Mais à sa place, moi, je... — Asez de compliments!... Et pour quand le mariage? — Pour quand?... Si j'ai bien compris, pour... dans huit jours!

— C'est pas possible! Ils seraient déjà affichés!... Vous nous racontez des blagues! — Oh, aussi vrai que je boirais encore bien le restant de cette bouteille d'eau-de-vie sans que ça me fasse du mal, mamzelle Naïs, ils parlaient de huit jours!... Maintenant, je vas vous dire, il s'agissait peut-être seulement des publications dans huit jours... Il a dit huit jours; elle a dit huit jours; puis encore qu'ils s'appartendraient pour la vie, que si, que l'autre, enfin toutes les racontaines des amoureux jusqu'à ce que le domestique réapparaisse, alors motus, on n'a plus jassé, on ne s'est plus embrassé... au contraire... Ah, ils ne se doutaient guère que Maubert était là qui voyait, qui écoutait, sans cela! Enfin, si-je bien fait de venir vous raconter la petite histoire?... N'est-ce pas important de savoir que le marchef veut convoler prochainement et de prendre des mesures pour le jeter bas auparavant?... Hein, voyons, il ne s'agit plus de lanterner! — Chut! Chut! Pas de bêtises!... On vous reverra plus tard... Emportez cette bouteille et ces cent sous et filez parce qu'il va être onze heures et que nous devons nous lever à cinq heures pour la foire de Bussy... Merci toujours des renseignements, ça m'a amusé, mais ça n'a pas de rapport à l'affaire du Charles Bertrand... Après ou avant, ou peut-être même pas du tout... Attendez que je vous en reparle... J'ai un peu changé d'idées... Merci toujours, Maubert, et bonsoir... bonsoir! — Et pouessant, sans plus de façon, Maubert dehors, Anaïs Taupenot lui referma la porte au nez. Elle était pâle, ses narines se dilataient, ses yeux fixes brillaient dans la demi-lumière de la lampe fumeuse, elle bousculait les chaises. L'humiliation, la jalousie, la déception, la rage de la vengeance lui brûlaient le sang; c'était pour l'instant une fièvre de fer et de feu, passionnée, intrépide, folle de folie criminelle, délirante. Aussi la mère Taupenot tendait-elle le dos, se faisait-



## ÉTRANGER

**Zurich.** — Le conseil d'administration de la Banque cantonale a décidé une révision des statuts dans le sens d'une élévation du capital de fondation de vingt à trente millions, et de consacrer 50 % du bénéfice net à un fonds d'utilité publique, principalement à un fonds destiné à encourager l'agriculture. A imiter par toutes nos barques suisses.

**Zoug.** — Le Grand Conseil a décidé que le canton s'intéresserait à l'établissement de tramways électriques par une participation de 700,000 francs, sous forme de prise d'actions.

**Argovie.** — Un négociant en vins d'Argovie avait, dernièrement, un envoi à faire à l'un de ses clients. Par suite d'une méprise, le client a reçu un tonneau rempli... d'eau sucrée, avec tous les accessoires nécessaires pour le mélange bien connu.

**Vaud.** — Le Grand Conseil a adopté un important projet de loi relatif aux chemins de fer d'intérêt local.

Suivant ce projet, l'Etat accordera 40,000 fr. par km. aux chemins de fer à voie ordinaire, 30,000 fr. aux chemins de fer à voie étroite. Les tramways n'ont pas droit aux subventions accordées par l'Etat.

Les subventions sont représentées par des actions de deuxième rang, qui porteront intérêt quand les actionnaires auront reçu un dividende de 5 %.

**Neuchâtel.** — Le Grand Conseil a adopté mercredi le projet relatif aux pensions à accorder aux vétérans de 1848, ainsi que les pensions proposées dans la séance de mardi. Il a voté une augmentation de 20 centimes de l'impôt sur la fortune en vue de la création d'une caisse cantonale d'assurance populaire. Ces 20 centimes additionnels sur la fortune imposée évaluée à 470 millions produira 94,000 fr., tandis que les dépenses annuelles pour l'assurance s'élèveront à environ 75,000 fr. Le surplus sera versé au fonds de réserve de la caisse. Au cours de la discussion, M. Berthoud, chef du département des finances, a fait prévoir que la question d'un pénitencier intercantonal romand pour les femmes pourrait être soulevée avant peu.

**Genève.** — Le ministre d'Autriche-Hongrie en Suisse, M. le comte de Kufstein, s'est rendu vendredi dernier à Genève et a exprimé les remerciements de son souverain au Conseil d'Etat et aux magistrats de l'ordre judiciaire pour la manière dont les débats du 10 novembre ont été conduits. Le délégué de l'empereur est allé ensuite remercier tous les magistrats et les simples citoyens qui ont donné des soins à l'impératrice, qui ont coopéré à l'arrestation de l'assassin ou qui ont été mêlés par leur charge au sanglant événement de septembre, et leur a remis des distinctions honorifiques. Un certain nombre de récompenses pécuniaires ont été distribuées au nom de l'empereur d'Autriche, qui a fait remettre en outre au Conseil d'Etat, avec une lettre très flatteuse adressée à M. Gavard, une somme importante (20,000 fr.) pour des œuvres de bienfaisance.

**France.** — Le *Matin* confirme que de nouvelles perquisitions ont été ordonnées par la cour de cassation. Il dit tenir de source certaine que sur 43 lettres d'Esterhazy qui ont été saisies, plusieurs étaient sur papier pelure semblable à celui du bordereau et cinq avaient trait directement à l'affaire Drzyfus. Ces lettres étaient adressées à Esterhazy par diverses personnalités militaires et dataient de 1894 et 1895. Le *Matin* ajoute qu'elles étaient destinées à montrer le rôle joué par Esterhazy dans l'affaire.

Le même journal dit qu'il ressortirait de la déposition du général de Boisdeffre, ancien chef d'état-major, que le général connaissait le détail des faits qui avaient donné naissance aux soupçons du lieutenant-colonel Picquart contre Esterhazy, et que c'est à ce moment que Picquart fut envoyé dans le Midi, puis en Tunisie.

Le général Zurlinden a signé une ordonnance de renvoi du colonel Picquart devant le premier conseil de guerre de Paris. Le conseil se réunira le 12 décembre, pour juger le colonel Picquart pour faux, usage de faux et divulgation de documents secrets intéressant la sûreté de l'Etat.

Un huissier s'est présenté mercredi au domicile de M. Zola pour le sommer de payer les 3000 fr. d'amende, plus les frais, auxquels il a été condamné dans le procès des experts. M. Zola n'étant pas à son domicile, l'huissier a déposé la sommation à la mairie.

— La conclusion du traité de commerce franco-italien est considérée comme améliorant la situation générale de la France.

**Angleterre.** — On signale une violente tempête de neige dans le nord et nord-ouest de l'Angleterre et dans le Pays de Galles. Les communications sont momentanément arrêtées. En certains endroits, la neige atteint une épaisseur de 4 pieds. Les trains sont bloqués par la neige sur plusieurs points de l'ouest et du nord.

**Etats-Unis.** — Un terrible incendie a réduit en cendres l'hôtel Baldwin, à San-Francisco. Les pertes sont évaluées à un million de dollars. On croit que les nombreuses personnes qui se trouvaient dans l'hôtel au moment du sinistre ont pu s'échapper.

Outre l'hôtel Baldwin, le théâtre portant le même nom, et qui est contigu, a été incendié. On craint qu'il y ait un certain nombre de victimes.

## CANTON DE FRIBOURG

**Armée.** — M. le colonel Techtermaun, de Fribourg, commandant de la II<sup>e</sup> division, a été nommé, par le Conseil fédéral, commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée.

Cette nomination fait honneur au canton de Fribourg.

M. le colonel Alfred Audéoud, de Genève, actuellement instructeur d'arrondissement de la I<sup>re</sup> division, a été nommé commandant de l'Ecole centrale.

elle de plus en plus petite : elle avait peur de sa fille. Et celle-ci en effet n'y alla pas par quatre chemins. D'une voix sourde, résolue, implacable, elle commanda : — Dis donc, toi, la vieille, tu as entendu, hein ? Eh bien, mieux vaut tout de suite que plus tard ; je te vas les faire s'embrasser, les faire s'embrasser, les amoureux, attends ! Je te vas leur préparer un chant de *Requiem* pour la noce !... Toi, reste ici, étends tout, il ne faut pas qu'on entende ou qu'on voie quoi que ce soit d'extraordinaire dans la baraque cette nuit... En rentrant, je me glisserai au lit sans paroles, sans lumière, mets seulement un verre d'eau de vie sur ma table de nuit ; j'en aurai besoin... On se lèvera à cinq heures, en chantant, on rira, on se montrera ; et je te raconterai l'affaire plus tard... Al-lon, à la niche, moi je file ; ça ne sera pas long !

Et la jeune fille, déléguant brusquement ses jupons, les remplaça par une enlote de cycliste, enforça une casquette de garçon sur ses oreilles, prit une bicyclette dans le corridor, en détacha le grelot, passa par le jardin, écouta pendant quelque temps dans le silence de la nuit, puis, sautant légèrement sur la sellette, elle disparut, glissant comme un fantôme rapide.

Il était plus de dix heures et tout le monde dormait à Blanchelande, même les chiens ; ainsi Anais Tanpenot, qui rasait la terre avec le frôlement cotonneux d'un vol d'oiseau de nuit dans les ténèbres, n'avait-elle à craindre aucune rencontre.

Du reste, à la campagne, on a l'habitude, même par les temps clairs, de ne se transporter de nuit quelque part qu'avec une lanterne et en parlant ou chantant à tue-tête, sans doute pour effrayer au loin les volatiles : Anais aurait vu venir, entendu.

Mais elle avait encore pour elle un temps ouvert, presque obscur par intervalles.

Rien, rien, partout le sommeil, le silence, des espaces vides ; si, là-bas, là-bas, le roulement des voitures de blé se

rendant au moulin de Busy, si, encore là-bas, là-bas, les houbouhous des grands-ducs s'appelaient à la cime des chênes de la forêt.

Anais avait non seulement appris à se tenir sur un vélocipède avec le concours de John ; elle avait encore acheté une machine.

C'était l'argent des harnais à elle donnés par Charles Bertrand qui avait servi à cela.

Et les femmes des villages environnants riaient et haussaient les épaules sur son passage, en disant qu'elle voulait, par jalousie, singer la dame du château de Lucival.

Légère, nerveuse, pleine de santé, habituée au travail des bras, aux marches, elle maniait sa bicyclette avec aisance, avec force : elle était dans cet exercice-là plutôt un garçon et un garçon plus habile qu'une fille.

C'était donc avec une vitesse prodigieuse qu'elle roula, vitesse double, triple de sa vitesse ordinaire, car la passion, le danger étaient là qui l'aiguillaient.

Mais où allait-elle ?

A Lucival, seulement par ruse elle n'en prenait pas le chemin direct ; elle faisait un détour qui devait lui permettre de ne pas traverser le village et la conduire sur les derrière du château, à cette petite porte ouvrant du verger en forêt dont il a été question plus haut.

Oh, Anais Tanpenot était fille de précaution : depuis longtemps elle avait étudié son terrain.

Elle ne mit guère qu'un quart d'heure pour venir de Blanchelande à Lucival : deux lieues avec le détour.

Arrivée, elle jeta sa machine dans le fossé, poussa la petite porte, marcha dans l'herbe mouillée du verger, pénétra dans le jardin, piéina les parterres, fit craquer la grève de la cour.

Personne, rien ; ses pieds touchaient à peine le sol, sa silhouette tachait à peine en plus noir l'obscurité de la nuit.

Elle examinait, elle flairait, elle écoutait, elle rampait,

**Chemins de fer.** — Deux concessions ont été demandées, comme on sait, pour prolonger la ligne Fribourg-Morat-Anet jusqu'au Landeron.

L'un des projets va même jusqu'à Neuveville. Cette dernière demande de concession a été déposée par M. l'avocat Girod et M. l'ingénieur Sasse, à Fribourg, et c'est ce projet qui a la préférence du monde bernois, selon l'*Intelligenzblatt*.

Une nombreuse assemblée convoquée à Neuveville par M. le préfet Favre a décidé, à l'unanimité, de recommander avec instance au gouvernement le projet Girod-Sasse.

**Affaire Genoud.** — L'administrateur-délégué de la Société électrique Montreux-Vevey, M. A. Duprez, écrit à la *Gazette de Lausanne* une lettre datée du 19 nov. 1898, dont nous empruntons l'alinéa suivant :

« De ce qui précède, et que nous confirmons, il résulte que notre Société n'a point pris l'initiative de l'offre de M. Genoud et que le Conseil d'Etat de Fribourg a dû être mal renseigné pour nous attribuer cette initiative dans sa réponse à l'interpellation de M. le député Bourgnuecht, reproduite dans votre numéro d'hier. »

Il résulte de cette lettre que les renseignements donnés au Grand Conseil par le Conseil d'Etat n'étaient pas l'expression de la vérité.

D'autre part, la *Liberté* s'est donné une peine inouïe pour justifier ses amis. Son article de commande, publié mercredi dernier, est un modèle de rouerie et de rouillardise qui n'a convaincu personne.

Il n'y a qu'un moyen de terminer ce scandale. C'est bien simple. Rendre au pays ce qui lui appartient de droit et mettre M. Louis Genoud, député, en demeure de restituer la totalité des cent mille francs. L'honnêteté exige cette solution.

**Université catholique.** — Voici un extrait d'un article du *Temps* de Paris :

« Très cosmopolite, cette université ! Elle compte parmi ses maîtres, outre nos compatriotes, des Allemands, un Polonais de la Pologne russe, un Tchèque, un Hollandais et même un Suisse. »

**Enfant trouvé.** — Un enfant de huit jours a été déposé lundi dans l'église de Montorge, à Fribourg. Une lettre trouvée sur le corps du pauvre petit être indique que c'est la mère qui a poussé les parents à cette douloureuse extrémité. Cette enfant a été baptisée avant-hier. Elle a reçu le nom de Marie Montorge, ayant été trouvée le jour de la fête de la Présentation. Elle jouit d'une bonne santé et est confiée aux soins d'une voisine. Les recherches se poursuivent, afin de découvrir les auteurs de cet abandon.

## GRUYÈRE

**Décès.** — M. Rapo, ancien vicaire de Bulle, né à Cheyres en 1838, est mort subitement, dans la nuit de mercredi, à Delémont. R. I. P.

**Droit d'auberge.** — M. Aug. Clavel, propriétaire du chalet du Grand Plané, sur le versant

avançant, se courbant, s'arrêtant.

John lui avait à plusieurs reprises expliqué l'état des lieux et elle s'orientait, se reconnaissait.

Tout d'un coup elle tressaillit : une lumière donc, une lumière de veilleuse éclairait trois fenêtres du premier, les fenêtres de la chambre où Mme Douville couchait toujours auprès de son fils.

C'était là !

C'était là qu'il s'agissait de pénétrer.

Comment ?

Deux des fenêtres ouvraient sur la cour principale, mais l'autre ouvrait sur le côté contre un massif de sapins et faisant pendant à une quatrième qui était celle du cabinet de Mme Henriette, l'institutrice.

Cette troisième fenêtre éclairait une vaste garde-robe dont la porte devait toujours rester ouverte, puisque la veilleuse de la chambre s'y reflétait.

C'était par là qu'il fallait entrer avec l'aide des branches de sapins.

Ces branches se succédaient à cinquante centimètres de distance comme un perchoir de perroquet, rien n'était plus facile ; et ces branches étant de plus très fortes, on pouvait, en se cramponnant jusqu'à leur extrémité, atteindre au large entablement de la fenêtre.

Anais n'hésita pas et s'élança, après s'être bien assurée que dans la poche de sa enlote se trouvaient plusieurs objets dont elle aurait besoin.

En deux minutes, elle était parvenue à la hauteur de la fenêtre de la garde-robe ; puis, après avoir essayé la solidité d'une grosse branche, elle atteignait l'entablement et s'y assyait comme un maçon, à cinq mètres de la terre.

A nouveau elle regarda, écouta, s'efforça : tout le monde dormait et une grosse veilleuse d'albâtre luisait sur un guéridon à proximité d'un bol d'infusion et d'un verre d'eau sucrée.

(A suivre.)

nord du Molé pour lequel fut réclamé.

M. Clavel a mant que son ayant un droit. Il réclamait bunal lui a

**Ste-Cécile.** s'apprenti à concorde et Samedi soir sera trop petit et honoraires de musique.

**Concert** che, à 3 et à se trouvera L'infatigable et nous fera tes. Il est se meilleur goût force. Ces de de notre pub Nous eng et tous les a visite dans l'

**Le chant** moment vie un des remè de poumons branches de tion d'une m cins ; mais l chant n'ont sont dues. Il y a qu en Italie on

**Vente** Les hoirs d à vendre de cle 1667 a du c habitation, ca et terrasse place à bâtir. nnellement bi assuré. S'adresser

**Ven** Les héritier Elle, expose ses publiques, chain, dès 2 h Gryrien (s forêt de la V à une demi-he à point pour

**Mise** Ayant l'int les soussigné à leur domici tantes, 4 tur val hors d'ag s'orts, 2 char chevaux et v regain. Les mises s'embre, de favorables co

**Mise** Pour cause mises, le je après midi, à une maison jardin et env mière qualité L'exp

**Aube** Le soussig voie de mis l'enseigne la din, jeu de qu phone. Située nale et au cer tèle assurée. les mises. La le lundi 2 après midi.



— Deux concessions ont on sait, pour prolonger la net jusqu'au Landeron. même jusqu'à Neuveville. de concession a été déposé et M. l'ingénieur Sasse, projet qui a la préférence de l'Intelligenzblatt.

Assemblée convoquée à Neuveville a décidé, à l'unanimité, de l'annulation au gouvernement le

— L'administrateur-délégué Montreux-Vevy, M. Gazette de Lausanne une 1898, dont nous emprun-

et que nous confirmons, il n'a point pris l'initiative et que le Conseil d'Etat mal renseigné pour nous dans sa réponse à l'inter-rogé Bourgnonecht, reproduite er.

— L'administrateur-délégué Montreux-Vevy, M. Gazette de Lausanne une 1898, dont nous emprun-

— Un enfant de huit jours de l'église de Montorge, à l'âge de deux ans, a été trouvé mort subitement, dans le canton de Delémont. R. I. P.

— M. Aug. Clavel, procureur de Grand Plané, sur le versant de la montagne de la Croix-Blanche, a été trouvé mort subitement, dans le canton de Delémont. R. I. P.

— M. Aug. Clavel, procureur de Grand Plané, sur le versant de la montagne de la Croix-Blanche, a été trouvé mort subitement, dans le canton de Delémont. R. I. P.

— M. Aug. Clavel, procureur de Grand Plané, sur le versant de la montagne de la Croix-Blanche, a été trouvé mort subitement, dans le canton de Delémont. R. I. P.

— M. Aug. Clavel, procureur de Grand Plané, sur le versant de la montagne de la Croix-Blanche, a été trouvé mort subitement, dans le canton de Delémont. R. I. P.

— M. Aug. Clavel, procureur de Grand Plané, sur le versant de la montagne de la Croix-Blanche, a été trouvé mort subitement, dans le canton de Delémont. R. I. P.

nord du Moléson, avait installé un petit restaurant pour lequel une patente d'auberge de 50 fr. lui fut réclamée.

M. Clavel a recouru au Tribunal fédéral, estimant que son chalet devait être reconnu comme ayant un droit d'auberge.

Il réclamait une indemnité de 3000 fr. Le Tribunal lui a adjugé 1200 fr.

**Ste-Cécile.** — Nos sociétés philharmoniques s'apprentent à fêter joyeusement la patronne de la concorde et de l'harmonie.

Samedi soir, la grande salle de l'Hôtel de Ville sera trop petite pour recevoir les membres actifs et honoraires de nos quatre sociétés de chant et de musique. Il y aura concert suivi d'un bal.

**Concert.** — Demain soir, samedi, et dimanche, à 3 et à 8 h., la troupe *Ansaldi*, de Genève, se trouvera au café de l'hôtel de la Croix-Blanche.

L'infatigable chanteur a rajouté son répertoire et nous fera entendre quelques productions inédites. Il est secondé par une chanteuse comique du meilleur goût et d'un prestidigitateur de première force. Ces deux artistes ne sont pas encore connus de notre public.

Nous engageons vivement la colonie française et tous les amis du poète-patriote à lui faire une visite dans l'un ou l'autre de ces trois concerts. (Communiqué.)

VARIETES

**Le chant au point de vue de la santé.** — Le moment vient où le chant sera considéré comme un des remèdes les plus efficaces dans les maladies de poumons au premier degré. Presque toutes les branches de la gymnastique sont mises à réquisition d'une manière ou d'une autre par les médecins; mais les simples et naturelles fonctions du chant n'ont pas encore reçu les louanges qui lui sont dues.

Il y a quelques années, des statistiques prises en Italie ont prouvé que les chanteurs vivaient

longtemps et jouissaient d'une santé particulièrement bonne, tandis que ceux qui jouaient des instruments de cuivre ne comptaient parmi eux aucun poitrinaire. Les personnes sujettes à la consommation devraient faire des exercices vocaux faciles, quelque faible que puisse être leur voix. Elles obtiennent parfois des résultats bien supérieurs à tous les soulagements que procurent les médicaments. L'exercice pris avec modération est le meilleur système de gymnastique générale que l'on puisse imaginer, vu qu'il met en jeu bien des muscles que l'on peut difficilement se représenter en action par le simple effet de la production des sons. En conséquence, sans entrer dans des considérations artistiques, on peut dire avec conviction aux personnes robustes: « Chantez pour demeurer fortes, » et à celles qui sont faibles: « Chantez pour devenir fortes. »

**Cyclisme militaire.** — La bicyclette, sous sa forme pliante si ingénieuse, a incontestablement pris place dans l'art militaire: on ne saurait la discuter après avoir vu parler des amusants tours de force que les bicyclistes de cet ordre ont accomplis pendant les manœuvres, en bien des occasions. Le tricycle ne pouvait en rester là, ni se cantonner dans le rôle pacifique de « véhicule de père de famille ». La bicyclette étant devenue un appareil d'infanterie, le tricycle, piqué au feu, s'est résolument engagé dans l'artillerie: c'est ce qu'annonce un journal américain.

Sur l'arrière du tricycle, qui pèse 55 kilogrammes, sont placés deux petits canons à tir rapide ne pesant pas plus de 30 kg. avec leurs pièces de rechange. Ajoutons à cela mille charges pesant avec leurs boîtes 38 kg. et le tricycle artilleur est constitué.

Il est incontestable que les hommes chargés de véhiculer cette artillerie doivent avoir de rudes jarrets; néanmoins la combinaison paraît pratique. En terrain plat, on atteindrait certainement une assez jolie vitesse; en montagne, on pousserait le tricycle.

Voilà un instrument de guerre qui ne paraît pas

à dédaigner, encore qu'il paraisse plus convenable pour la défense que pour l'attaque d'une position. Des tricycles de ce genre, pédalant sur les belles routes d'un camp retranché, pourraient assurément faire utilement parler la poudre.

Nous voici, en dernière analyse, bien loin des locomotives blindées de la première heure; le tricycle d'artillerie est une des féroces curiosités du cyclisme sans cesse en progrès.

**Trempe électrique de l'acier.** — D'après la *Revue industrielle*, un inventeur suisse, M. Tauxe, donnerait à l'acier une dureté exceptionnelle par un procédé de trempe nouveau.

Ce procédé consiste à tremper les pièces, préalablement chauffées, dans un bain-conducteur traversé par un courant électrique.

Un foret trempé à l'électricité a percé un morceau de fonte d'obus deux fois plus vite que ne l'aurait fait un foret du meilleur acier obtenu par la trempe ordinaire; l'outil, examiné ensuite à la loupe, n'a présenté aucune altération. Une scie circulaire trempée à l'électricité a coupé, paraît-il, des barres de fer avec une grande facilité.

**OCCASION** Les grands stocks de marchandises pour la saison d'automne et d'hiver, tels que: Par mètre  
Etoffes pour dames,illettes et enfants dep. Fr. 1. —  
Milaines, bouxkins, chevots p. hommes > > 2.50  
Coutil imprimé, flanelle laine et coton > > .45  
Cotonnerie, toiles écrues et blanchies > > .20  
jusqu'aux qualités les plus fines sont vendus à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. Echantillons franco.  
Adresse: Max Wirth, Zurich.

**55 cent. le mètre**  
Toile p. draps de lit 150 cm. de large.  
Limoge en 135 cm. 70 c. Flanellette 40 c. le mètre.  
Tous les articles en toilerie fil et coton.  
Echantillons franco.  
F. Jelmoli, S. p. a., dépôt de fabr., Zurich.

Les nouveaux abonnés pour 1899 recevront le journal gratuitement d'ici au 31 décembre.

Vente d'immeubles.

Les bois d'Ignace Reb, à Bulle, offrent à vendre de gré à gré leurs immeubles article 1667 a du cadastre de Bulle, comprenant: habitation, café-brasserie, et art. 1668, cave et terrasse pouvant être utilisées comme place à bâtir. Ces immeubles sont exceptionnellement bien situés et d'un rendement assuré.  
S'adresser au notaire ANDREY.

Vente de forêt.

Les héritiers de feu Joséphine Progin, à Bulle, exposeront en vente par voie de mises publiques, **jeudi 1<sup>er</sup> décembre** prochain, dès 2 heures de l'après-midi, au Café Gruyérien (salle d'arrière), à Bulle, la belle forêt de la *Vergeriaz*, située rière Vaulruz à une demi-heure de cette station, et arrivée à point pour l'exploitation.

Mises publiques.

Ayant l'intention de louer leur domaine les sous-signés vendront en mises publiques, à leur domicile *Vers le Pont*: 12 vaches portantes, 4 taures portantes, 14 génisses, 1 cheval hors d'âge, 1 fancheuse, 2 chars à ressorts, 2 chars de campagne, des colliers pour chevaux et vaches et 12 000 pieds de foin et regain.

Les mises auront lieu le **mardi 6 décembre**, dès 10 heures du matin, sous de favorables conditions de paiement.  
BAPTISTE FRANKS.  
à la Sallaz, Pont-la-Ville.

Mises publiques.

Pour cause de départ, il sera exposé en mises, le **jeudi 1<sup>er</sup> décembre**, dès 2 h. après midi, à la Maison de Ville de La Tour, une *maison d'habitation* neuve, avec jardin et environ 1/4 de pose de terre première qualité.  
L'exposant: A. MORAND, chasseur.

Auberge à louer.

Le sous-signé exposera en location, par voie de mises publiques, son auberge sous l'enseigne la *Cigogne*, à Gumefens, avec jardin, jeu de quilles, lumière électrique, téléphone. Située à proximité de la route cantonale et au centre du village populeux. Oubliée assurée. Les conditions seront lues avant les mises. La mise aura lieu à ladite auberge le **lundi 28 novembre**, à 2 heures après midi.  
L'exposant: Irénée FRAGNIÈRE.

Liquidation complète d'étoffes.

Toiles, cotonne, coutils, rideaux, laines et cotons, mercerie, etc.  
AU MAGASIN  
Hoirie PEYRAUD-BOSSON, Bulle.

Mises de bois. A vendre ou à louer:



**Lundi 28 novembre** cour, la commune de Vaudens fera vendre en mises publiques et par lots 150 cordes de bois-sapin et 50 billons dans sa forêt des Joux-Derrey.  
Rendez-vous des mises au Signal des Alpettes, à 10 heures, avec sac garni.  
Vaudens, le 21 novembre 1898.  
Le Secrétariat communal.

Une belle montagne au-dessus d'Hauteville, les *Sciernes Nouvelles*, avec forêt. Favorables conditions de paiement.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenst. in & Vogler, à Fribourg, sons H3752F.

**A VENDRE**  
5 à 6 chars de bon foin et regain.  
L'agence Haasenst. in & Vogler, à Bulle, indiquera.

**A VENDRE**  
Environ 40 quintaux de foin et regain  
S'adresser à Mlle Elisabeth PUGIN, à Echarlens.

**Logement neuf,**  
pour petit ménage sans enfant, est à louer chez Mme Clémentine GRANDJEAN, près Tivoli, Tour-de-Trême.

**A louer:**  
Un petit appartement et une chambre meublée, chez Louis PASQUIER caissier.

**Perdu:**  
Un coussin de voiture, samedi soir, entre Broc et Châtel.  
Prière de le rapporter contre bonne récompense à l'Hôtel de Ville à Broc.

**M<sup>me</sup> Mambré,**  
sage-femme-masseuse expérimentée.  
Prend des pensionnaires.  
Rue de Gruyères, BULLE, maison Fincke.  
Dimanche 27 novembre:  
**Cassée**  
à l'hôtel du Tonnelier, BULLE  
Invitation cordiale.  
JEAN ANDREY

Grandes Mises de bois.



**Vendredi 2 décembre**, la commune de Hauteville vendra en mises publiques une grande quantité de beau bois démarqué dans sa forêt de Croset.  
Rendez-vous des mises à 10 heures sur Croset.  
Par ordre: Le Secrétaire.

Au bout de la Promenade, à BULLE,

on vendra, le **jeudi 1<sup>er</sup> décembre**, plusieurs établis de menuisier, 2 potagers neufs, un char à bras, un char à un cheval, charpis, haches, chaînes et quantité d'autres objets.

**Un bon cheval de trait**  
est à vendre, avec collier, char, luge, ch-naquet, chaînes etc. S'adresser à l'agence Haasenst. in & Vogler, à Bulle.

Dimanche 4 décembre:

**CASSÉE**  
à la Maison de Ville de La Tour.  
Bonne musique.  
Invitation cordiale.

Dimanche 27 novembre:  
**Cassée**  
à l'auberge de Gumefens.  
BONNE MUSIQUE  
I. FRAGNIÈRE, aubergiste.

Dimanche 27 novembre:  
**Cassée**  
à l'auberge de la Croix-Verte, à ÉCHARLENS  
avec le concours d'une bonne musique.  
Invitation cordiale Bossy, tenancier.

Dimanche 27 novembre:  
**CASSÉE**  
à la Maison de Ville de RIAZ  
Invitation cordiale.  
CLERC, aubergiste.

**Cassée**  
Dimanche 27 novembre  
à l'auberge des Montagnards, Broc.  
BONNE MUSIQUE  
Invitation cordiale.  
JOSEPH CLERC, aubergiste.

Jeudi 8 décembre:  
**CASSÉE**  
à l'auberge de Marsens.  
Invitation cordiale.

Jeudi 8 décembre:  
**CASSÉE**  
à l'Hôtel de Ville de VAULRUZ  
Invitation cordiale.  
Le tenancier: A. ODY

Jeudi 8 décembre:  
**Cassée**  
à l'auberge du Lion-d'Or, à La Roche.  
Tout le monde est cordialement invité.  
FRANÇOIS PEIRY



Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasensteln & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

### Société de patinage de la ville de Bulle.

M.M. les actionnaires sont convoqués en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE sur **lundi 28 novembre**, à 8 heures du soir, au local habituel, Hôtel de Ville.

Tractanda : 1° Proposition d'emprunt. 2° Propositions individuelles.

Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée aura lieu une heure plus tard, soit à 9 heures du soir, sans autre avis.

Le Comité d'administration.

### Banque populaire de la Gruyère, à Bulle.

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à :

4 1/4 % contre certificats de dépôt à 5 ans fixe.

3 1/2 % sur carnets d'épargne.

3 % en compte courant, sans commission, remboursable à vue.

## CAISSE HYPOTHÉCAIRE

du canton de Fribourg.

Par décision du 21 novembre 1898, le Conseil de surveillance a fixé au **quatre et un quart pour cent** l'an le taux d'intérêt des obligations hypothécaires, c'est-à-dire des **placements nouveaux** faits par la Caisse, à dater du 21 novembre inclusivement.

Le Directeur : **L. MULLER**

### Grande vente de meubles.

Pour cause de fin de bail, on vendra, dès ce jour, à l'hôtel de l'Union, à Bulle, une grande quantité de meubles, tels que : lits complets, lits de fer, tables, chaises, lavabos, glaces, tapis, lampes, cuisine à pétrole, fourneaux, rideaux, stores, lambrequins, bancs rembourrés, canapés, armoires, fauteuils-lits, aménagement de salon, milieu de chambre, carafes à liqueur, verrerie et autres objets, trop longs à détailler, le tout presque neuf et vendu à prix réduits.

Le soussigné avise ses amis et connaissances et l'honorable public en général qu'il a repris dès le 22 novembre 1898

### l'Hôtel de Ville de Château-d'Oex.

Avec une cuisine soignée, des vins de choix ouverts et en bouteilles et un service des plus attentifs, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Grande salle pour sociétés. — Téléphone. — Voitures.

Se recommande :

**Sami Etter-Ruprecht.**

### LIQUIDATION

## Magasin SAUER, maison Sottaz,

Bulle, vis-à-vis du Cheval-Blanc, Bulle.

Laines, depuis 35 cent. l'écheveau. Coton depuis 15 cent. Coton à crocheter, coton anglais. Echarpes-capelines.

GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR ENFANTS

Grand stock de coutils depuis 60 cent. Toiles cotonnes et cotonnes pour tabliers. Jupons. Articles tricotés à la machine. Gilets de chasse.

Chemises blanches et couleurs, chemises pour dames, corsets, caleçons-fanelle. Tabliers pour dames et pour enfants. Articles fantaisie. Pantoufles. Bretelles. Articles pour fumeurs; tabacs, cigares, ainsi qu'un grand nombre d'autres articles trop longs à détailler.

## LE MAGASIN A LA CONCURRENCE

Maison Perret-Berthet — BULLE — vis-à-vis le Cheval-Blanc

avise son honorable clientèle qu'une liquidation réelle s'y fera à la St-Nicolas. **Entrée libre.**

Grand choix de jouets d'enfants, tels que : Poussettes, traîneaux, chars, broutilles, chevaux, poupées, ménages d'enfants, bergeries, jeux de quilles, lotos et beaucoup d'autres objets trop longs à énumérer. — Objets utiles pour cadeaux : Châles, écharpes, bacheliques, bonnets en laine fantaisie, camisoles, bonneterie, lingerie, cravates, corsages, gants, ruches, parapluies, porte-monnaie, bijouterie. — Grand choix de paniers fantaisie. Chapeaux de feutre pour hommes et femmes, casquettes et bonnets.

Je sollicite mes clients de profiter de cette bonne occasion, tout à leur avantage, s'ils tiennent à acheter bon marché.

N'achetez pas sans avoir visité les magasins

**A LA CONCURRENCE**

### Pailles tressées.

M.M. Despond & Kesselring, à Bulle, avisent le public qu'à partir du **1<sup>er</sup> novembre** leur commerce sera transféré dans les anciens immeubles de M. F. Decroux, place de la Gare.

### A remettre

pour cause de santé, dans une ville commerçante du canton de Fribourg, une **boulangerie-confiserie** bien achalandée. S'adresser à l'Agence de publicité Haasensteln & Vogler, à Fribourg.

### MIEL

naturel, de la Gruyère. **ÉPICES** première qualité. **TABAC** à priser, d'ancienne renommée. **A l'ancienne teinturerie Glasson, BULLE**

Que personne néglige d'acheter, contre les

### Rhumatismes

et les **refroidissements externes**. Le remède **insurpassable** de Balth. Amstalden, à Sarnen. Durant 30 ans, ce remède a joui de la confiance du public. Plus de mille lettres de remerciements du pays et de l'étranger qui, sur demande pourront être vues chez le fabricant.

Prix d'une dose : 1 fr. 50. Pour la maladie d'un certain temps, une double dose à 3 fr. pourrait convenir.

Dépôts : O. Südtër & Cie, pharmaciens, à Lucerne. Schlessle & Forster, pharmaciens, à Soleure.

Il vient

l'arriver du

**MAGGI**

en facons depuis 50 c., ainsi que des Potages à la minute. Alexandre Gachet, Epagny p. Bulle.

### ATELIER DE SERRURERIE

## Jérôme Wagner, rue de Vevey, Bulle.

Ouvrages de bâtiments, coffres-forts, fourneaux, potagers, balustrades, balcons, portails, etc.

OUVRAGE SOIGNÉ ET PRIX MODÉRÉS

A vendre : Deux beaux **coffres-forts** tout neufs, à des prix très avantageux.

5 médailles bronze, argent et or.

## S<sup>r</sup> PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.

Vuilly : 45

### Attention !

Au café de l'Union, à Bulle, on vendra, pour cause de fin de bail, dès ce jour, les vins de première qualité pur Lavaux et Fendant, au prix de 80 cent. le litre. — Qu'on se le dise !

## PÉTROLIA

de A. BRUN, licencié ès-sciences, Genève.

Le meilleur remède contre la chute des cheveux, les pellicules, le meilleur fortifiant.

Chez M. MARGOT, à BULLE;

M. FRÉLICHER, à CHATEL-ST-DENIS.

### XXXXX Hernie scrotale. XXXXX

### XXXXX Chute des cheveux. XXXXX

Depuis un certain nombre d'années, j'étais affecté d'une hernie scrotale très grave, qui me gênait beaucoup dans mon travail et m'occasionnait de vives douleurs. J'avais essayé de porter des bandages, mais il m'était impossible de les supporter et après divers traitements inutiles, on me proposa enfin de me soumettre à une opération. Comme je ne pouvais pas me résigner à tenter ce moyen suprême, je restai dans le même état jusqu'à ce qu'une brochure qui me tomba sous les yeux, par hasard, m'engagea à m'adresser à la Polyclinique privée de Glaris. La première chose que fit cet établissement fut de m'envoyer de suite un excellent bandage qui retenait la hernie sans me faire souffrir ni me gêner en aucune façon; en second lieu, la Polyclinique m'a fait suivre par correspondance un traitement qui dura quelque temps, et qui m'a complètement rétabli. Depuis 9 mois, je n'ai plus besoin de porter de bandage et malgré des travaux assez pénibles que j'ai eu à faire, la hernie n'est pas ressortie, ce qui est bien la meilleure preuve que je suis guéri. La Polyclinique privée de Glaris m'a guéri en même temps d'une chute des cheveux accompagnée de calvitie partielle qui durait également depuis bien des années. C'est donc avec plaisir que je publie le présent certificat et que je me mets à la disposition des personnes qui auraient à souffrir de maux analoges à ceux que j'ai eus, pour leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être utiles. Bürgli, près Küppersteg, distr. Solingen, le 20 mars 1898. Johann Geisler, chez M. Th. Engels, syndic. La signature ci-haut de Johann Geisler a été attestée à Bürgli, le 20 mars 1898. Le syntio: Th. Engels. Adresse: Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

### Pour bétail :

## Graines et farine de lin,

Sel de Glauber

Chez L. Treyvaud, 38 Grand'rue, Bulle.

### Maladies du bas-ventre.

Maladies des voies urinaires, contagion, impuissance, ardeur et rétention d'urine, envies constantes d'uriner, inflammations, affections de la vessie, affaiblissement et irritation des nerfs, etc. Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession. Point de conséquence fâcheuse pour l'organisme. Discretion absolue. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Mesdames, s'ontenez l'industrie suisse!

D' étoffes noires ou couleurs de fabrication suisse au nouveau dépôt de fabrication de **Ph. Geelhaar, à Berne**, où vous achetez une jolie robe de 6 mètres pure laine et de bonne qualité, au prix exceptionnel de **7 fr. 50** ou à **1 fr. 25** le mètre. **Dépôt de fabrication Ph. Geelhaar, à Berne**, 40 rue de l'Hôpital 40. Echant. franco par retour du courrier. Téléphone No 327.

N. B. En cas de deuil, prière de demander les échantillons par télégramme ou téléphone.

### L'agence A. Moehr-Ridou, 75, rue de Lausanne, FRIBOURG (Suisse),

place : des cuisinières, filles de ménage, femmes de chambre, somnellières, nourrices, bonnes d'enfants, cochers, jardiniers, valets de chambre, vachers, menuisiers et sciens charretiers, domestiques de campagne des deux sexes, pour Suisse et France.

Bureau spécial pour placement de vachers, fromagers et gens de ferme, ainsi que personnel d'hôtel et apprentis et ouvriers de tous corps de métiers.

Joindre 20 c. timbre-poste pour réponse.

Aucun remède contre la toux ne surpasse les

### Bonbons pectoraux Kaiser.

2360 certificats, notarialement validés, prouvent leur efficacité certaine contre **toux, enrrouements, catarrhes et engorgements**. — Prix par paquet : 30 et 50 cent., chez A. GAVIN, pharm., Bulle; E. DAVID, pharm., Bulle; PORCELET, pharm., Estavayer; Georg SOTTAZ, Vuadens.

### Apprenti-boulangier

est demandé. Entrée immédiate. S'adresser à la boulangerie MOULLET, à Avry dev. Pont.



Bulle. — Emile Leuz, imp.-éditeur.



PRIX DE LA Suisse... Étranger... payables... Prix du nu... On s'abonne bureaux

UNI

A la den... produisons... cours qu'a... Bourgnec... L'honor...

dans ces te

Bien que... prise en co... tée par les... seul. — Je... testants du... collègue ca... sité, ni m... Gruyère v... qu'un men... la ville de... vues perso... lité. Je le... devoir.

Parce qu... et l'Etat a... je n'ai pas... obtenir de... présenté co

Ces susp

Commer

sité, moi

dois une p

Comment

de sa ville

ceil son dé

nions polit

sement d'i

quelle épi

moins pour

les âmes, d

de Fribour

Au reste

de l'Unive

FRUI

Mad

Les chose

ciées.

Mme Douv

une thèrie

xime, elle-m

pendant la n

Anal mit

vitrier, coup

pagnolette, o

Tout cela

à maintes foi

Personne r

Ab, si c'éd

habituel, la

sans doute p

le sommeil l

creignant ton

Mais Mme

était enferm

goise qui av

soummeil de p

La fille de

Elle en pr

Une fois q

à nouveau da

de verre qu'e

bouchon à l'é